

# Portrait sommaire de l'effectif infirmier du Québec 2015-2016



Ordre  
des infirmières  
et infirmiers  
du Québec

## Inscription au Tableau

### Le nombre de membres a augmenté de 0,8 %

Le nombre d'infirmières et d'infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ en 2015-2016 s'élevait à 74 206, soit 584 membres de plus que l'année précédente. Il s'agit d'une augmentation de 0,8 %, ce qui est comparable au taux moyen des dernières années. L'année 2015-2016 a été marquée par une nouvelle intensification des départs, mais la relève infirmière continue d'arriver en nombre record, résultant, encore cette année, en une légère croissance de l'effectif.

### Les départs du Tableau, comme les entrées, atteignent à leur tour des records

En 2015-2016, 3 702 nouveaux titulaires de permis sont devenus membres de l'OIIQ, soit une centaine de plus que le record de 3 606 établi il y a deux ans (2013-2014). En outre, 1 001 membres ont fait un retour au Tableau, ce qui représente également un sommet pour cette statistique. Fait à noter, près du trois-quarts des personnes qui font un retour au Tableau sont âgées de moins de 35 ans, ce qui laisse croire qu'il s'agit, dans plusieurs cas, d'un retour après un congé parental. Du côté des départs, 4 119 infirmières et infirmiers n'ont pas renouvelé leur inscription pour l'année 2015-2016, soit 300 de plus que l'année précédente et 1 000 de plus qu'il y a cinq ans. Parmi les membres sortants, 2 547 étaient âgés de 55 ans ou plus, soit près de 200 départs à la retraite de plus qu'en 2014-2015.

### Le nombre d'IPS enregistre sa plus forte augmentation depuis cinq ans

Au 31 mars 2016, l'OIIQ comptait 365 infirmières praticiennes spécialisées (IPS), dont 299, soit 82 %, en soins de première ligne. Le nombre d'IPS a augmenté de 81 en 2015-2016, comparativement à des augmentations annuelles moyennes de 45 depuis 2010-2011, année où l'arrivée des IPS a commencé à vraiment prendre son essor. Presque toutes les nouvelles IPS en 2015-2016 sont spécialisées en soins de première ligne, mais on compte néanmoins trois nouvelles IPS en cardiologie et quatre en néonatalogie; on ne compte toutefois aucune nouvelle IPS en néphrologie.

### Plus de 1 300 membres ont obtenu leur attestation pour prescrire en moins de 3 mois

Le 11 janvier 2016 entré en vigueur le règlement permettant la prescription infirmière dans les domaines des soins de plaies, de la santé publique et des problèmes de santé courants. Au 31 mars 2016, soit en moins de trois mois, 1 320 membres de l'OIIQ avaient obtenu leur attestation pour prescrire. La majorité d'entre eux, soit 93 %, sont titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières et ont obtenu une attestation pour prescrire pour l'ensemble des domaines visés par le règlement. En effet, la prescription est une activité professionnelle qui nécessite des connaissances et des compétences acquises au cours d'une formation universitaire et ce niveau de formation a été posé comme condition par le Collège des médecins du Québec lors de l'élaboration de la réglementation. Néanmoins, une centaine de membres ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat ont pu obtenir, selon des dispositions transitoires, une attestation pour prescrire, mais seulement en soins de plaies ou en santé publique. Le déploiement de cette nouvelle activité se poursuit et au moment de produire ce rapport, soit au début de septembre 2016, le nombre de prescripteurs infirmiers atteignait presque 2 400.

## Exercice de la profession

### Près de 70 000 infirmières et infirmiers exercent la profession au Québec

Au 31 mars 2016, 94 % des membres de l'OIIQ avaient leur emploi principal au Québec, portant l'effectif infirmier de la province au nombre de 69 776. Si l'on tient compte des 610 membres travaillant à l'extérieur du Québec, le taux d'emploi global atteint 94,9 %. La profession demeure donc dans une situation de plein emploi, situation qui perdure depuis au moins une quinzaine d'années. Ainsi, le nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants reste stable à 8,4, et ce taux se compare favorablement à celui de l'ensemble du Canada qui est de 7,8. Notons qu'en Ontario, le nombre d'infirmières et infirmiers par 1 000 habitants est de 7,1, mais cette province, la seule qui soit plus peuplée que le Québec, compte sur un effectif de plus de 2 500 infirmières praticiennes.

### Le taux d'emploi à temps complet enregistre sa première diminution en 15 ans

Parmi l'effectif infirmier qui travaillait au Québec en 2015-2016, 59,5 % occupait un emploi à temps complet<sup>1</sup>. Ce taux redescend ainsi sous les 60 %, marque qui avait été atteinte pour la première fois l'année précédente au terme d'une progression constante à partir du début des années 2000. Parallèlement, la proportion de l'effectif travaillant à temps partiel est passée de 31,8 % à 32,5 % au cours de la dernière année, tandis que le taux d'emploi occasionnel est demeuré stable à 8 %.

### Le réseau de la santé, principal employeur des membres de l'OIIQ, poursuit sa croissance

Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) employait 84,4 % de l'effectif infirmier provincial au 31 mars 2016, soit 58 884 infirmières et infirmiers. Ce nombre est en croissance depuis 2010-2011 et, en 2015-2016, le RSSS comptait quelque 900 infirmières et infirmiers de plus que l'année précédente; il s'agit d'une croissance annuelle de 1,6 %.

À l'inverse, le **secteur privé** a vu sa part de l'effectif baisser de 1,4 % au cours de la dernière année, et ce, principalement à cause de la diminution du nombre d'infirmières et infirmiers qui travaillent par l'intermédiaire d'une agence de placement de personnel. Ce nombre, qui avait atteint un sommet de presque 2 700 en 2009-2010, se situait à 1 657 au 31 mars 2016, soit environ 150 de moins que l'année précédente. Dans l'ensemble, 5 878 infirmières et infirmiers, soit 8,4 % de l'effectif, travaillent dans le secteur privé et, quoiqu'il y ait une diminution dans les agences de placement, on note de légères augmentations dans les cliniques médicales et les pharmacies.

Quant au **secteur de la formation infirmière**, il occupait un total de 2 548 enseignants, professeurs, gestionnaires et responsables de soutien à l'enseignement et, pour le quart d'entre eux, il s'agissait d'un emploi secondaire. Jusqu'en 2013-2014, ce secteur enregistrait des augmentations de son effectif d'environ 100 par année, mais la croissance a été plus modeste, soit autour de 35, au cours des deux dernières années.

### Le nombre de gestionnaires infirmiers est en baisse

Le nombre d'infirmières et infirmiers qui exercent une fonction dans le domaine de la gestion des soins diminue d'année en année. En 2014-2015, ce nombre était tombé sous les 5 000 et la diminution s'est poursuivie en 2015-2016 : on compte maintenant moins de 4 600 infirmières et infirmiers dans des fonctions de gestion, ce qui représente 6,6 % de l'effectif, comparativement à 7,8 % il y a cinq ans. À noter que c'est principalement la fonction de coordonnatrice d'activité ou de chef d'unité de soins infirmiers (infirmière-chef) qui enregistre la plus forte diminution. Parallèlement, la proportion des membres qui exercent des fonctions cliniques est passée de 86,8 % en 2011-2012 à 88,3 % en 2015-2016.

### La proportion de l'effectif en soins de première ligne n'atteint toujours pas 20 %

En 2015-2016, l'effectif en soins de première ligne comptait quelque 150 infirmières et infirmiers de plus que l'année précédente, principalement dans les groupes de médecine de famille (GMF), alors que l'effectif en soins critiques (urgence et soins intensifs) en comptait 180 de plus. Au total, les quelque 13 000 infirmières et infirmiers qui exercent en soins de première ligne représentent 18,4 % de l'effectif provincial, une proportion qui n'a guère changé au cours des cinq dernières années. Ainsi, le virage vers ce type de prestation de soins ne semble toujours pas se concrétiser, alors que tous les acteurs du monde de la santé s'entendent sur la nécessité de ce virage pour augmenter l'accès aux soins et répondre de manière adaptée aux besoins de santé d'une population vieillissante aux prises avec de multiples maladies chroniques. Par ailleurs, on note une augmentation d'une centaine d'infirmières et infirmiers exerçant en soins en gériatrie et gérontologie, ce qui représente une première augmentation dans ce domaine depuis au moins dix ans.

<sup>1</sup> Ces statistiques proviennent de la déclaration annuelle et il est possible que des membres aient répondu en fonction du nombre réel d'heures travaillées plutôt qu'en fonction de leur situation d'emploi officielle.

## Formation et démographie

### La proportion des infirmières bachelières atteint la barre des 40 %

En 2015-2016, la proportion des titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières a augmenté d'un point de pourcentage pour atteindre 40,1 %<sup>2</sup>. Malgré cette percée, le Québec prend toujours de plus en plus de retard par rapport à bien d'autres systèmes de santé du monde occidental. À titre d'exemple, dans toutes les autres provinces canadiennes, la proportion des infirmières bachelières augmente d'en moyenne 3 points de pourcentage par an; en 2015, cette proportion atteignait entre 54 % et 64 %, selon la province (ICIS, 2016). Rappelons que le baccalauréat en sciences infirmières est le niveau de formation qui prépare les infirmières et infirmiers à exercer en soins de première ligne et dans la communauté de même qu'en soins critiques (Ministère de l'Éducation, 2000).

### Au moins 8 membres sur 10 se sont conformés à la norme de formation continue (NFC)

En 2015, 81,6 % des infirmières et infirmiers ont répondu aux conditions stipulées par la NFC : ils ont effectué, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, au moins 20 heures de formation continue, dont un minimum de 7 heures de formation accréditée. Notons que 6,4 % des membres ont fait au moins 7 heures de formation accréditée, mais moins que les 20 heures totales requises; ainsi, la proportion totale de membres qui ont rempli la condition de formation accréditée s'élève à 88 %. L'OIIQ continuera d'encourager ses membres à respecter la norme de formation continue et de les soutenir dans cette démarche.

### L'âge moyen de l'effectif infirmier est à son plus bas depuis 2001

Au cours des cinq dernières années, l'âge moyen de l'effectif a perdu un peu plus d'un an et se situait, au 31 mars 2016, à 41,9 ans. Rappelons que l'âge moyen de l'effectif infirmier a connu une croissance rapide après les mises à la retraite de la fin des années 1990, atteignant 43 ans en 2005, niveau où il s'est maintenu jusqu'en 2011. Ainsi, le sommet de la pyramide des âges s'est déplacé du côté des plus jeunes et, pour la première fois, les infirmières et infirmiers âgés entre 25 et 34 ans sont plus nombreux que ceux âgés entre 45 et 54 ans, soit 17 888 contre 17 439. Néanmoins, on compte toujours un peu plus de 12 000 infirmières et infirmiers âgés de 55 ans ou plus, soit 17,5 % de l'effectif en emploi.

### La proportion de l'effectif infirmier masculin demeure stable

En 2015-2016, l'ensemble de l'effectif infirmier comptait 10,9 % d'hommes; si on ne tient compte que de la relève infirmière, cette proportion était de 12,9 %. Dans les deux cas, ces proportions sont demeurées presque inchangées au cours de la dernière année. Néanmoins, la proportion des hommes dans la profession au Québec est largement supérieure à ce qu'on trouve dans les autres provinces canadiennes, où les infirmiers ne représentent que 8 % ou moins des effectifs (ICIS, 2016).

## La relève infirmière

### L'OIIQ a délivré 3 879 permis en 2015-2016

Depuis 2013-2014, soit les trois dernières années, l'OIIQ délivre annuellement plus de 3 500 permis. Un tel rythme de délivrance de permis, qui n'avait pas été connu depuis la fin des années 1970, est attribuable tant au nombre élevé de diplômés des programmes de formation infirmière initiale du Québec qu'à l'arrivée en nombre grandissant d'infirmières et infirmiers formés à l'extérieur du Québec. En effet, ces derniers représentent, bon an mal an depuis 2010, 15 % des nouveaux titulaires de permis. Cet essor est dû en grande partie aux diplômés français, dont le nombre a triplé avec l'entrée en vigueur de l'ARM France-Québec, passant d'environ 70 par an à plus de 200. Bien que le nombre d'infirmières et d'infirmiers français soit redescendu à 170 en 2015-2016, cette baisse est compensée par un nombre croissant de diplômés en provenance d'autres pays, notamment de la francophonie. Par ailleurs, notons que la proportion des diplômés du Québec qui obtiennent leur permis d'exercice avec un baccalauréat en sciences infirmières (baccalauréat initial) n'atteint toujours pas 20 %.

### La poursuite des études au baccalauréat dépasse les 50 % pour la première fois

Malgré la faible proportion des titulaires d'un baccalauréat initial, 51 % de la relève de 2015-2016 titulaire d'un DEC en soins infirmiers s'est inscrite au baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) au cours de l'année, soit le taux le plus élevé enregistré à ce jour. Toutefois, la croissance du taux de poursuite des études universitaires demeure insuffisante pour atteindre le nombre d'infirmières et infirmiers bacheliers requis pour effectuer le virage vers les soins de proximité, puisque les compétences et les connaissances permettant d'exercer dans ce domaine sont enseignées au baccalauréat (Ministère de l'Éducation, 2000).

2 Cette proportion comprend 3,8 % de titulaires d'un diplôme de cycle supérieur.



## Le taux d'emploi de la relève infirmière est en baisse

Au 31 mars 2016, 3 187 titulaires de permis délivrés en 2015-2016 avaient un emploi au Québec, soit 82 % de l'ensemble des titulaires de permis délivrés au cours de l'année. Rappelons que de 2007-2008 à 2013-2014, la proportion de la relève qui travaillait au Québec à la fin de l'année d'obtention du permis s'était maintenue autour de 92 % et, l'année dernière, cette proportion était de 89 %, glissant ainsi sous la barre des 90 % pour la première fois en sept ans. Par ailleurs, 28 % des infirmières et infirmiers de la relève qui travaillaient au Québec au 31 mars 2016 ont déclaré qu'ils avaient un emploi à temps complet, comparativement à 41 % de la relève en 2014-2015. Rappelons que le taux d'emploi à temps complet de la relève s'était considérablement amélioré depuis le début des années 2000 et se rapprochait de plus en plus de celui de l'ensemble de l'effectif, atteignant un sommet de 47 % en 2012-2013. Parallèlement, le taux d'emploi occasionnel de la relève est passé de 9 % à 17 % au cours de la dernière année. Enfin, 94 % de la relève de 2015-2016 travaille dans un établissement du réseau de la santé, alors que cette proportion s'était toujours maintenue à plus de 95 % depuis au moins dix ans.

## Particularités régionales

### Le taux de croissance varie de -1,5 % à 4,3 %, selon la région

En 2015-2016, douze régions sur dix-sept ont enregistré une croissance de leur effectif infirmier. Dans quatre régions, la croissance est supérieure à 1 %, soit Lanaudière (1,1 %), Montérégie (1,1 %), Laurentides (1,4 %) et Centre-du-Québec (1,9 %), tandis que trois régions se démarquent avec une croissance supérieure à 3 %, soit Laval (3,4 %), Estrie (4,2 %) et Nord-du-Québec (4,3 %). Par ailleurs, quatre régions ont enregistré une diminution : celle-ci atteint 1 % dans Saguenay-Lac-Saint-Jean et jusqu'à 1,5 % dans Mauricie et Abitibi-Témiscamingue. Le Bas-Saint-Laurent est la seule région qui n'a connu aucune variation de son effectif.

Soulignons que ces statistiques ne tiennent pas compte des divers facteurs influant sur les besoins en personnel infirmier.

## Le taux d'emploi à temps complet n'atteint pas 55 % dans quatre régions

On observe également des variations importantes du taux d'emploi à temps complet d'une région à l'autre. Dans cinq d'entre elles, ce taux est inférieur à 55 %, soit Saguenay-Lac-Saint-Jean (54,9 %), Mauricie (54,7 %), Abitibi-Témiscamingue (54,4 %), Laval (53,6 %) et Lanaudière (52,2 %). Néanmoins, la situation s'est améliorée au cours de la dernière année dans deux de ces régions (Saguenay-Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue). Par ailleurs, dans trois régions, le taux d'emploi à temps complet dépasse 65 %, soit Outaouais (66,7 %) et Centre-du-Québec (68,0 %), et atteint jusqu'à 73,7 % dans Nord-du-Québec.

## La proportion de la relève qui travaille dans sa région varie entre 27 % et 89 %

En 2015-2016, 62 % des nouveaux titulaires de permis, en moyenne, avaient de l'emploi dans la région où ils ont fait leurs études. Cette proportion atteint ou dépasse 80 % dans trois régions, soit Estrie (80 %), Côte-Nord (87 %) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (89 %). Toutefois, moins de 60 % des titulaires de permis ayant fait leur formation dans Saguenay-Lac-Saint-Jean (55 %), Mauricie (39 %) ou Laval (27 %) travaillaient dans leur région. Par ailleurs, 16 % de la relève de 2015-2016 formée au Québec n'avait pas d'emploi au Québec ou n'était pas inscrite au Tableau. Cette proportion est inférieure à 10 % pour la relève formée dans les régions de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière et Laval, mais elle atteint 22 % à Montréal et 28 % en Outaouais.

## Le taux de poursuite des études au baccalauréat atteint 70 % dans deux régions

Le taux de poursuite des études au baccalauréat<sup>3</sup> parmi la relève titulaire d'un DEC varie considérablement d'une région à l'autre. Dans deux régions, ce taux est supérieur à 70 %, soit Abitibi-Témiscamingue (74,2 %) et Bas-Saint-Laurent (76,6 %), mais il est inférieur à 40 % dans trois régions, soit Mauricie (38,5 %), Montréal (31,5 %) et Outaouais (29,7 %).

3 Compte tenu du petit nombre d'infirmières et infirmiers de la relève dans certaines régions, il s'agit du taux moyen des cinq dernières années.

		Ensemble des membres		Relève infirmière <sup>4</sup>	
		N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%
<b>INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS INSCRITS AU TABLEAU</b>					
<b>Total des inscriptions</b>		<b>74 206</b>	<b>100,0</b>	<b>3 702</b>	<b>100,0</b>
• renouvellement de l'inscription		69 503	93,7		
• première inscription		3 702	5,0	3 702	100,0
• retour au Tableau		1 001	1,3		
Exercice de la profession	• exercent la profession	70 420	94,9	3 192	86,2
	◦ au Québec	69 776	94,0	3 187	86,1
	◦ à l'extérieur du Québec	644	0,9	5	0,1
• n'exercent pas la profession		3 786	5,1	510	13,8
<b>INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC</b>					
		N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%
<b>Total des infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec</b>		<b>69 776</b>	<b>100,0</b>	<b>3 187</b>	<b>100,0</b>
<b>Nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants</b>		<b>8,4</b>			
Région de l'emploi principal	• Bas-Saint-Laurent	1 916	2,7	68	2,1
	• Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 688	3,9	98	3,1
	• Capitale-Nationale	9 193	13,2	391	12,3
	• Mauricie	2 456	3,5	76	2,4
	• Estrie	3 130	4,5	245	7,7
	• Montréal	22 767	32,6	1 088	34,1
	• Outaouais	2 213	3,2	113	3,5
	• Abitibi-Témiscamingue	1 319	1,9	46	1,4
	• Côte-Nord	909	1,3	43	1,3
	• Nord-du-Québec	581	0,8	10	0,3
	• Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	951	1,4	45	1,4
	• Chaudière-Appalaches	2 877	4,1	122	3,8
	• Laval	2 408	3,5	107	3,4
	• Lanaudière	2 665	3,8	114	3,6
	• Laurentides	3 339	4,8	150	4,7
	• Montérégie	8 680	12,4	390	12,2
• Centre-du-Québec	1 684	2,4	81	2,5	

4 Permis délivrés entre le 1<sup>er</sup> avril 2015 et le 31 mars 2016.

		Ensemble des membres		Relève infirmière	
Âge	• 24 ans ou moins	4 587	6,6	1 673	52,5
	• 25 à 34 ans	17 888	25,6	996	31,3
	• 35 à 44 ans	17 639	25,3	418	13,1
	• 45 à 54 ans	17 439	25,0	95	3,0
	• 55 ans ou plus	12 223	17,5	5	0,2
	• âge moyen	41,9		27,0	
Sexe	• femmes	62 171	89,1	2 775	87,1
	• hommes	7 605	10,9	412	12,9
Formation initiale	• diplômés du Québec	65 818	94,3	2 822	88,5
	◦ formation collégiale (y compris diplôme d'hôpital)	58 187	83,4	2 342	73,5
	◦ formation universitaire (baccalauréat ou maîtrise initiale)	7 631	10,9	480	15,1
	• diplômés hors Québec	3 958	5,7	365	11,5
Études en sciences infirmières au 31 mars 2016	• DEC (y compris diplôme d'hôpital)	36 030	51,6	2 516	78,9
	• un ou plusieurs certificats universitaires de 1 <sup>er</sup> cycle	5 751	8,2	11	0,3
	• baccalauréat	25 329	36,3	643	20,2
	• 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cycle universitaire	2 666	3,8	17	0,5
Conformité à la norme de formation continue en 2015	• aucune formation	1 313	2,2		
	• moins de formation que la norme requise	5 773	9,8		
	• conforme à la formation accréditée seulement	3 772	6,4		
	• conforme à la norme de formation continue	48 086	81,6		
	• membres dispensés ou non visés <sup>5</sup>	10 832		3 187	
Situation d'emploi	• emploi à temps complet	41 536	59,5	879	27,6
	• emploi à temps partiel	22 651	32,5	1 767	55,4
	• emploi occasionnel	5 567	8,0	541	17,0
	• pas de réponse	22			
Secteur d'emploi	• réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)	58 884	84,4	3 003	94,2
	◦ établissement public (CISSS, CIUSSS, CHU, etc.)	57 200	82,0	2 916	91,5
	◦ établissement privé conventionné ou non conventionné <sup>6</sup>	1 684	2,4	87	2,7
	• secteur public (autre que le RSSS)	992	1,4	18	0,6
	• secteur privé	5 878	8,4	131	4,1
	◦ agence de placement et de soins privées	1 657	2,4	67	2,1
	◦ autre dans le secteur privé	4 221	6,0	64	2,0
	• secteur communautaire/OSBL	1 209	1,7	24	0,8
• secteur de l'éducation	2 813	4,0	11	0,3	
◦ formation des infirmières <sup>7</sup>	1 856	2,7			
◦ autre dans le secteur de l'éducation	957	1,4			

5. Selon la NFC, des membres peuvent être dispensés de suivre le nombre requis d'heures de formation, notamment les membres qui sont inscrits depuis moins d'un an (infirmières de la relève et retours au Tableau). En outre, le taux de conformité à la NFC est calculé sur les membres qui avaient renouvelé leur inscription en date du 1<sup>er</sup> mai 2016.

6. L'OIIQ inclut ces établissements dans le secteur RSSS puisqu'ils exploitent une mission CH, CHSLD, CLSC ou CR.

7. Ce nombre ne comprend pas les 692 infirmières et infirmiers qui occupent un emploi secondaire dans le secteur de la formation infirmière.

		Ensemble des membres		Relève infirmière	
Fonction	• clinique	61 607	88,3	3 149	98,8
	◦ infirmière	35 482	50,9	2 348	73,7
	◦ infirmière clinicienne	15 021	21,5	625	19,6
	◦ assistant(e) inf.-chef ou du supérieur immédiat	5 596	8,0	58	1,8
	◦ autre fonction clinique	5 508	7,9	118	3,7
	• gestion	4 577	6,6	37	1,2
	• enseignement	2 748	3,9		
	• recherche	838	1,2		
	• pas de réponse	6		1	
Domaine de pratique	• soins en santé physique ou à des clientèles particulières	35 039	50,2	2 168	68,0
	◦ soins médicaux et/ou chirurgicaux	9 086	13,0	954	29,9
	◦ soins en gériatrie et gérontologie	7 536	10,8	427	13,4
	◦ soins en périnatalité	3 435	4,9	177	5,6
	◦ soins périopératoires	3 127	4,5	36	1,1
	◦ soins en santé mentale spécialisés et ultraspécialisés	2 379	3,4	79	2,5
	◦ autres soins en santé physique ou à des clientèles particulières	9 476	13,6	495	15,5
	• soins critiques	9 893	14,2	437	13,7
	◦ soins d'urgence	5 745	8,2	281	8,8
	◦ soins intensifs	4 148	5,9	156	4,9
• soins de première ligne	12 871	18,4	121	3,8	
◦ maintien/soins à domicile	3 174	4,5			
◦ clinique privée/clinique-réseau/GMF	2 057	2,9			
◦ soins en santé mentale de première ligne	1 589	2,3			
◦ services courants	1 313	1,9			
◦ petite enfance/famille	1 065	1,5			
◦ autres soins de première ligne	3 673	5,3			
	• plusieurs domaines/autres domaines/ne s'applique pas	11 966	17,2	460	14,4
	• pas de réponse	7		1	

## Références

Institut canadien d'information sur la santé (2016). *Le personnel infirmier réglementé 2015*. Ottawa, Ontario : ICIS.

Projet de formation infirmière intégrée : *Rapport du Comité des spécialistes soumis au Comité directeur sur la formation infirmière intégrée*. (2000). Québec, Québec : Ministère de l'Éducation.

Marleau, D. (2016). *Portrait de la relève infirmière 2015-2016*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Marleau, D. (2016). *Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2015-2016 : Le Québec et ses régions*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

## Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISSN 2369-5323 (En ligne)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2016

Direction générale

7444 (15-16)